

Le siège épiscopal est encore à son ancienne et véritable place au fond de l'abside et plus élevé que l'autel (l'autel ancien). Ce siège fut d'abord placé dans l'église des Saints Apôtres, aujourd'hui Saint-Nizier, construite sur la crypte de saint Pothin. Vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, il fut transporté dans l'église de Saint-Étienne, bâtie par saint Alpin avec une église adjacente qui servait de baptistère. Il y resta jusqu'au temps de *Leidrade*, qui fut de ce baptistère consacré à saint Jean la métropole (1). Saint-Étienne fut donc métropole avant Saint-Jean, et le clergé primatial porte encore dans les litanies le nom de clergé de Saint-Étienne (2). Quand l'archevêque n'officiait pas, il prenait la stalle du doyen, et à la messe celle du précenteur. Quand il officie, il se place au fond de l'abside entouré de ses assistants, qui forment un demi-cercle en regardant le peuple et l'autel. Il représente ainsi Jésus-Christ et les apôtres. Comme à Lyon toutes les choses ayant rapport au culte étaient en parfaite harmonie, les vitraux correspondants aux fenêtres supérieures de l'abside ont pour sujets Jésus-Christ également entouré des apôtres et ayant la sainte Vierge à ses côtés. Dans le bas du vitrail du milieu sont les armes du Chapitre.

On doit ôter la nappe de l'autel quand la messe est dite. Autrefois on le dépouillait entièrement pour ne laisser que le tapis et le parement, usage qui a été conservé pour le jeudi et le vendredi de la semaine-sainte.

La crédence pour porter les burettes était en pierre et du côté de l'Évangile, qui, à Lyon, était celui de la sacristie; mais dans les fêtes solennelles, le *ministère*, c'est-à-dire le

(1) Martyrologe du XII<sup>e</sup> siècle. Severt, *Chron. historique*.

(2) *Mémoire pour les bénéficiers perpétuels de l'Église de Lyon*, 1790. On chante dans la deuxième litanie du samedi-saint : Ut clericum et plebem Sancti Stephani conservare digneris, te rogamus audi nos. »